



Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association du 27 décembre 2019

Le 27 décembre de l'an 2019, à 16 heures, en salle de réunion de l'office du tourisme à Château Ville Vieille, s'est tenue l'Assemblée Ordinaire de l'Association les Amis de Fort Queyras.

Après enregistrements des présents et représentés, la séance est ouverte.

Le nombre d'adhérents au 31 décembre 2018 est de 82 membres.

La convocation a été faite par voie électronique et courrier pour les membres qui n'ont pas fourni leur adresse mail.

Sont présents ou représentés 18 membres.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés

Rapport d'activité 2018

Contexte :

Le président rappelle le contexte et les décisions prises lors de la dernière assemblée générale du 8 août 2018.

L'association œuvre à la mise en avant de projets d'avenir afin de rénover, exploiter le site et développer l'activité économique et l'attractivité du Queyras et des Hautes Alpes.

Notre projet défini à l'AG du 8 août 2018 était :

- Acquérir ou faire acquérir le Fort.
- Assurer une visite satisfaisante en exploitant au mieux le potentiel, l'histoire du Fort et du territoire.
- Etablir un calendrier de sauvegarde de l'ouvrage.
- Poursuivre le montage d'un dossier culturel.

Nos objectifs (article 2 des statuts)

- Sauvegarder Fort Queyras et ses abords, patrimoine historique national (forteresse VAUBAN) et emblématique du Queyras et des Hautes-Alpes.
- Contribuer au projet de rachat de Fort Queyras et permettre aux queyrassins et hauts-alpins de se réapproprier ce patrimoine historique.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'exploitation viable qui contribue au développement économique du Queyras et à l'attractivité des Hautes-Alpes.

Le président présente les principales actions de 2018 :

1 - Campagne d'adhésion

- Lancement sur notre page Facebook, sur notre site internet. Sur Hello Asso.
- A l'occasion de la convocation à l'AG
- Campagne flyer

Au 31 décembre 2018, l'Association a 82 membres.

Les adhésions en ligne sur Hello ASSO représentent 54 %

Les vecteurs de communication :

www.amis-fort-queyras.com

contact@amis-fort-queyras.com

www.facebook.com/amis.fort.queyras

Il est précisé aux membres présents que le vecteur de diffusion le plus efficace est la relation directe par les adhérents. Des flyers sont à leur disposition.

2 – Rencontres

- Au cours de l'année, l'Association a rencontré Monsieur le Maire de Château-Ville-Vieille, et le propriétaire du Fort, François MARTY pour évoquer l'avenir du Fort et le souhait de l'Association de contribuer à son rachat et s'assurer de l'évolution des négociations en cours.
- Pour faire suite à l'exploration des modalités d'achat du Fort, l'Association a rencontré l'agence de conseil en financement participatif spécialisée dans le patrimoine DARTAGNANS (Agence qui a mis en place la collecte de fonds pour l'achat et la rénovation du château de la Mothe-Chandeniers), afin d'explorer les modalités d'un montage de type Crowdfunding.

3 - Les actions réalisées en 2018

- Un dossier de sauvegarde du patrimoine a été constitué par les membres du CA auprès de la Mission « Stéphane Bern ». Dossier pour faire identifier le site, comme patrimoine à sauvegarder.

Ce dossier a été relayé, à la mission Bern, via la Ministre de la Culture par notre député Joël Giraud.

Nous avons été mis en contact avec la Fondation du Patrimoine, gestionnaire des dossiers : au niveau national avec le délégué aux projets, avec le correspondant départemental Mr Sarlin et le comité régional.

Si le site et le projet défendu ont été salués, à ce jour aucune suite n'a pu être donnée, compte tenu du fait que le Fort est une propriété privée.

- En février 2018, un échange fructueux a eu lieu avec une enseignante de l'école d'Architecture de Paris, afin d'envisager un montage architectural de mise en valeur du Fort, avec des élèves de l'école d'Architecture et avec la sollicitation d'architectes de renom qui ont contribué à la rénovation de fortifications dans le Tessin suisse.
- Une visite au Fort de Bard (Val d'Aoste – Italie) a été organisée, une prise de contact a été possible avec Madame RONC nouvelle directrice du Fort de Bard.
- Les visites guidées d'été de Fort Queyras, avec signature d'une convention de partenariat tripartite ; Exploitant du Fort, Guide Elsa GIRAUD, Association, ont été appréciées.

Le rapport d'activité est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport financier 2018



Etabli au 31 décembre 2018

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Frais de fonctionnement		Report Solde exercice 2017	2 997,00 €
Assurance	83,66 €	Intérêts financiers	
Frais administratifs	40,00 €	Intérêts livret	78,75 €
Frais financiers	4,50 €	Intérêts parts sociales	0,00 €
Apéritif / repas	192,76 €	Cotisations	
Conférence	200,00 €	Cotisations Dons	1 787,50 €
Site internet	104,28 €	Manifestations et Ventes	
Travaux		repas	187,50 €
Achats produits		Subventions	
Matériel	0,00 €	pas de demande	0,00 €
Publicité, matériel expo	749,45 €		
TOTAL DEPENSES	1 374,65 €	TOTAL RECETTES	5 050,75 €

SOLDE de L'EXERCICE :

Actif : Banque Populaire	
Livret associatif	12 000,00 €
Parts sociales	250,00 €
Total BP	12 250,00 €

Les Amis de Fort Queyras – Assemblée Générale

14

Le rapport financier est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration.

Projets et Orientations de l'Association

Sans un « minimum » d'entretien, le Fort se dégrade et sa sauvegarde nécessitera des travaux de plus en plus importants, au fil des ans.

Notre conviction : Les travaux de consolidation ne sont pas à la portée d'un particulier seul.

Le Fort est propriété privée, son propriétaire actuel n'a pas la capacité de mobiliser le minimum de fonds pour son entretien.

Le Fort représente une charge financière qui ne peut être qu'à la portée d'une fondation, des collectivités ou d'un mécène.

Le propriétaire du Fort souhaite se dessaisir du Fort dans les meilleurs délais. Il œuvre pour rechercher et trouver un acquéreur. Une négociation est en cours. Elle tarde à se concrétiser.

1 - Projets et Orientations

Hypothèse 1 : Pas de changement de propriétaire du Fort.

Nos 4 axes de travail :

1 - Poursuivre une sensibilisation des queyrassins et hauts-alpins au devenir du Fort Queyras pour agir le moment voulu / le moment venu :

Pour sauvegarder le Fort Queyras

Pour contribuer au rachat du Fort Queyras

Pour participer à l'exploitation du Fort Queyras (une fois racheté)

2 - Valoriser l'image emblématique de ce fort médiéval, niché sur son piton rocheux. Une image attractive unique dans les Hautes-Alpes

3 - Rechercher des soutiens pour accompagner la rénovation & la transformation du Fort Queyras

4 - Elaborer un projet d'envergure pour une exploitation du Fort Queyras qui contribuerait au développement économique du Queyras et des Hautes-Alpes.

Une action prioritaire : Le rachat du FORT, faire une offre au propriétaire.

Hypothèse 2 : Changement de propriétaire

Dans l'hypothèse d'une concrétisation de la vente, l'Association devra rencontrer le nouveau propriétaire en relation avec la Mairie.

L'association n'est pas un partenaire privilégié pour accompagner et participer à un programme culturel.

L'Association pourra se positionner pour l'accompagnement de la rénovation et de la valorisation du site en relation avec l'école d'Architecture de Paris et contribuer à la valorisation historique du Fort et du territoire.

Le président met aux votes les propositions d'actions suivant les hypothèses émises.

La proposition d'établir une promesse d'achat du Fort par l'Association avec possibilité de transmission à une fondation abritée, ou une collectivité publique est mise aux votes.

Cette résolution est adoptée avec 17 voix pour et 1 voix contre.

L'Assemblée Générale confie au Président et au Conseil d'Administration le soin d'établir cette promesse d'achat pour un montant prédéfini, dans le cas où le Fort est à la vente.

Renouvellement des administrateurs

Les statuts de l'Association prévoient un renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration (art 13 des statuts), les membres sortants sont rééligibles.

Le nombre de membres doit être compris entre 5 et 15.

Sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés, les membres suivants.

Président : Claude DESCOMBES

Vice-Président : Jean-Pierre SEROR

Secrétaire : Philippe BARBERO

Trésorière : Janine MARCUZZI

Luce BONTRON

Claudine DECORY

Marc DESROUSSEAUX

Christian FOUQUE

Eric DEBRUNE (nouvel entrant)

L'Assemblée Générale est clôturée à 18H30.